

eMAG

28 45

n°
09

Le bulletin d'informations
de la CMCAS Chartres-Orléans

75 ans
au  de
l'essentiel



DU RÊVE
PLEIN LES YEUX !

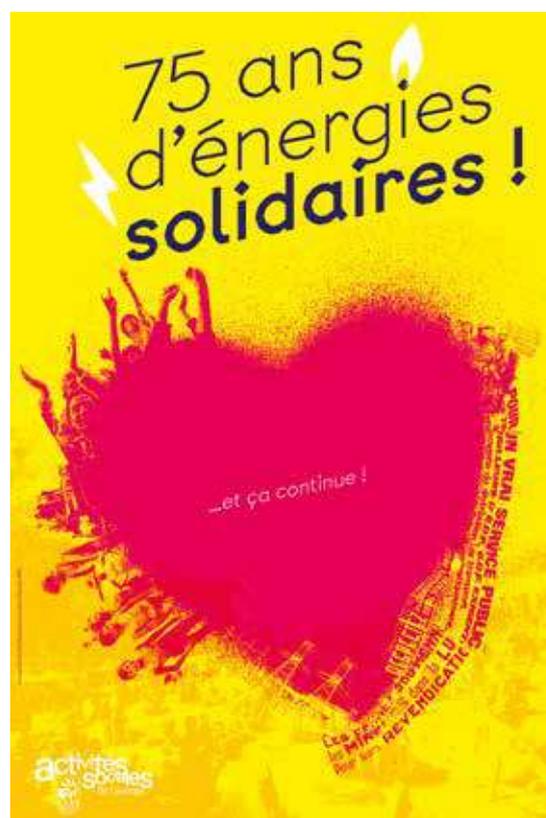
- SLVie 5 - p.10, 17
- SLVie 6 - p.8, 10, 11, 14, 15
- SLVie 7 - p.11, 15, 17
- Commission Pensionné.e.s - p.9, 10, 14
- Commission pêche - p.8, 9
- Commission LACS - p.9
- Commission Jeunesse - p.16

À VOS AGENDAS

Demi-journées Float-tube	p.8
Loisirs créatifs	p.8
Pêche aux silures de nuit	p.8
Enduro pêche 72h	p.9
Les jeudis de Sury	p.9
Moto à Serbonnes	p.9
Matinée karting	p.10
Journée à Yèvre-le-Châtel	p.10
Séjour Saint-Cyprien	p.10
Taquiner les poissons	p.11
Le brame du Cerf	p.11
Découverte d'Orléans	p.11
Repas décentralisé Giennois	p.14
Journée vélo en famille	p.14
Sports à Super Besse	p.14
Rallye 2CV en Touraine	p.15
Rolling Woman	p.15
Accueil nouveaux arrivants	p.15
Choix du jouet de Noël 2021	p.16
Action lecture	p.16
Fêtons notre liberté retrouvée	p.17
Repas et visite de la ferme	p.17

QUOI DE NEUF ?

Edito	p.3
Dossier protection social (CAMIEG/CSMR)	p.4-5
Les échos du Conseil d'Administration	p.6-7
Activités	p.8-11
Visite Centenaire	p.12
Réseau solidaire : appel aux bénévoles	p.13
Activités	p.14-17
Permanences	p.18
Entre-nous : BAFA + BAFD	p.19
Dossier ASS	P.20-22
Bulletins d'inscription	P.23



Édito



Cher.e bénéficiaire,

L'été 2021 arrive à grand pas, les beaux jours avec. Les Activités Sociales mettent tout en œuvre afin de se retrouver en toute sécurité dans les Villages Vacances CCAS ou partenaires mais aussi sur les Accueils Collectifs de Mineurs (colos). Tout au long de l'été, les Activités Sociales vous proposeront des rencontres culturelles, car la culture est dans notre ADN et nous sommes encore et toujours solidaires du monde des intermittents du spectacle. Vivement que l'on puisse prendre un verre, manger un morceau en terrasse en regardant un spectacle. Cet été, les acteurs des Activités Sociales (élus nationaux et de proximité ainsi que professionnels) se déplaceront à la rencontre des bénéficiaires.

L'année 2021 est l'année du 75^{ème} anniversaire de la loi de nationalisation et du statut des Electriciens et Gaziers. Pendant cette période de confinement, plus que jamais nous avons démontré que le service public de l'énergie mais aussi de la santé, etc... sont essentiels afin de garantir notre sécurité et répondre aux besoins de tous. Ces services publics sont en danger, il faut défendre ces biens publics car ils appartiennent à chacun de nous.

Afin de fêter ce 75^{ème} anniversaire, les SLVie de la CMCAS Chartres-Orléans vous proposent et vous invitent à des moments conviviaux :

- SLVie 6 : **le 19 juin** sur l'aérodrome de Briare
- SLVie 5 et 7 : **le 3 juillet** à Sury-aux-Bois
- SLVie 1 et 4 : **en septembre** à l'Oseraie des Martels

De plus, la CMCAS Chartres-Orléans vous propose plusieurs activités sur le deuxième semestre comme 2 week-ends européens, les repas décentralisés pour les retraités et pleins d'autres choses encore, alors n'hésitez pas à découvrir ces activités en feuilletant cet eMAG 28-45.

Du 21 au 24 juin se dérouleront les élections de la CAMIEG par vote électronique pour les salariés et avant le 11 juin par correspondance pour les retraités afin de renouveler les administrateurs au Conseil d'Administration (26 membres).

La CAMIEG est l'organisme de Sécurité Sociale des Industries Électriques et Gazières qui assure 2 niveaux de couvertures obligatoires et indissociables pour les ouvriers droit (régime de base et régime complémentaire) et est ouverte aux conjoints sous critères de ressources. Le Conseil d'Administration de la CAMIEG détermine les orientations stratégiques, contrôle l'activité, vote les budgets et approuve les comptes.

Également, du 18 au 23 novembre se dérouleront les élections de CMCAS (La représentativité au Conseil d'Administration de la CCAS découle du résultat global des CMCAS) par vote électronique et avant le 10 novembre par correspondance. Sans l'engagement de tous les collègues actifs et retraités pour convoquer vos enfants, pour construire nos activités, pour visiter nos collègues isolés ou en difficulté, rien ne serait possible ! Lors du renouvellement de vos administrateurs, ces enjeux seront de nouveau sur la table. Il conviendra d'être attentif à ceux qui travaillent, maintiennent et construisent avec acharnement !

Nos entreprises n'ont jamais connu de telles attaques en 75 ans d'existence avec le projet Hercule à EDF et CLAMADIEU à ENGIE. Même si le projet Hercule à EDF change de nom, ne soyons pas dupe du jeu de nos politiciens et directions, ils changent le nom du projet mais pas la feuille de route. Leur but n'est que spéculations financières et non de mettre les besoins usagers au cœur de leurs démarches.

Ne soyons pas des simples spectateurs de cette destruction mais soyons acteurs afin de défendre et construire le service de l'énergie de demain qui répond aux usagers.

A bientôt et bonnes vacances !!!!

Grégory BULLOT
Président de la CMCAS Chartres-Orléans



DOSSIER : PROTECTION SOCIALE (CAMIEG/CSMR)

A partir du 21 juin, vous serez 267 815 actifs et pensionnés, assurés de la Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières (CAMIEG), à élire vos représentants au Conseil d'Administration.

Un vote crucial pour assurer la pérennité de ce régime spécial et amplifier l'amélioration des prestations. A l'heure où nous publions cet article, certains d'entre vous, retraités, ont déjà voté par correspondance. Mais pour ceux qui s'apprêtent à s'exprimer électroniquement, quelques informations importantes à savoir :

Les enjeux de ces élections de la CAMIEG

Tout d'abord, la pérennité de notre régime spécial, sur lequel le danger plane toujours. Car certains acteurs du régime ne souhaitent pas sa survie, ou rêvent d'une Sécu de base, minimaliste, complétée par une assurance santé dont le pilotage serait assuré principalement par l'employeur. C'est une posture purement idéologique qui fait fi de toute logique économique et sociale.

Ensuite, il s'agit de faire progresser notre régime spécial, de poursuivre l'amélioration des prestations et la qualité de service, de lui redonner les moyens nécessaires à son fonctionnement, en particulier l'accueil physique pour les plus fragiles et les victimes de la fracture numérique.



La singularité de la gestion de la CAMIEG

C'est l'assuré qui décide qui va le représenter. Les représentants syndicaux en assurent la gestion. Ils sont élus sur un programme bien défini, par les votants actifs et pensionnés. C'est une véritable élection démocratique, qui a lieu tous les 6 ans.

Contrairement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), gérée par une commission paritaire, les employeurs ne participent pas à la gestion de la CAMIEG. Néanmoins, le pouvoir de la tutelle est extrêmement puissant, puisque le ministère des Solidarités et de la Santé, et celui de l'Économie et des Finances peuvent invalider les décisions du Conseil d'Administration.

Toutefois, même si quelques reculs ont été enregistrés, plusieurs victoires ont été obtenues aussi :

- La reconnaissance de la CAMIEG auprès des assurés et des professionnels de santé,
- L'amélioration des niveaux de garanties à cinq reprises (pour un total de 235 millions d'euros depuis sa création),
- Le développement de notre politique de santé
- Et dernièrement, la reprise de l'accueil téléphonique auparavant délégué au régime général.





La CAMIEG affiche un équilibre financier depuis de nombreuses années. Excellente gestion ou celui d'un taux de cotisations trop élevé ?

Depuis sa création en 2007, la CAMIEG est à l'équilibre. Elle a même constitué des réserves financières. La preuve d'une gestion efficace n'est plus à prouver, au service d'une véritable solidarité intergénérationnelle. Le coût de gestion de la CAMIEG (régime de base et part complémentaire) s'élève à 4 %, quand, celui d'une complémentaire classique est de l'ordre de 20 %. La stabilité financière de la CAMIEG est garantie jusqu'en 2035 tout en prenant en compte la baisse constante des effectifs salariés qui est de 1 % par an.

Une baisse des cotisations de la CAMIEG est effective depuis janvier. Certaines Organisations Syndicales en réclament encore plus. Bonne ou dangereuse proposition ?

La priorité est la recherche du bon équilibre entre garanties et cotisations, mais surtout regarder le problème dans son ensemble. En diminuant les cotisations CAMIEG, on la prive de moyens et on limite du coup sa capacité de remboursement, renforçant la nécessité d'assurances complémentaires. Le reste à charge est reporté sur celles-ci, qui coûtent beaucoup plus cher aux assurés.

Les excédents de la CAMIEG intéressent vivement l'État, car ils apparaissent dans les comptes de

l'Europe, et viennent en déduction de la dette sociale.

La CAMIEG a constitué des réserves importantes, dont une partie (175 millions d'euros) a été une nouvelle fois reversée au régime général au titre soi-disant de la solidarité nationale.

Mais, en fait, il ne s'agit en aucun cas de solidarité; les excédents relèvent d'une stratégie du gouvernement. Ces réserves se sont constituées du fait de leurs refus systématiques depuis des années, d'avoir une discussion de fond sur le niveau des remboursements et sur les moyens donnés à notre caisse pour assurer la totalité de ses missions.

Si la CAMIEG permettait de couvrir les dépenses dans de meilleures proportions, le besoin de compenser par une couverture supplémentaire pour les actifs (CSM) et pour les retraités (CSMR) n'aurait pas existé. De plus, la CSM est considérée comme un avantage en nature par l'État, donc imposable. Ses salariés adhérents sont imposés sur la part employeur, ce qui génère un surcoût de 80 à 150 euros par an pour un salaire moyen ! C'est une forme d'impôt déguisé.

Ces dernières années, des augmentations significatives concernant la prise en charge de l'optique, du dentaire et des prothèses auditives pour un volume global de 235 millions d'euros ont été obtenus par les élus ; pas encore sur les montures. Aujourd'hui, des négociations sont en cours pour obtenir un meilleur remboursement des fauteuils pour les personnes handicapées, des prothèses, des orthèses et de tout le petit matériel médical.





LES ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration du 29 avril 2021

Comme cela dure depuis maintenant plus d'un an, le Conseil d'Administration de la CMCAS Chartres-Orléans se tient en visioconférence ou audioconférence du fait du contexte sanitaire.

Avec 17 administrateurs, le quorum est atteint et le Conseil d'Administration de la CMCAS Chartres-Orléans peut valablement délibérer.

Le Président souhaite la bienvenue à M. François SAINT-MARTIN nouvel administrateur CFE UNSA Energie en remplacement d'un mandat vacant.

Le Président indique que la délégation FO n'a plus de représentant au Conseil d'Administration suite à la démission de M. Christophe ROMA-FERREIRA.

Déclaration des délégations des Organisations Syndicales

La délégation CGT fait une déclaration autour des trois axes suivants :

- La crise sanitaire doublée d'une crise sociale
- Le projet Hercule contre la destruction
- **Les élections de la CAMIEG** qui se dérouleront :
Du 1^{er} au 11 juin pour le vote par correspondance
Du 21 au 24 juin pour le vote électronique

Actualités des Activités Sociales

Il y a **75 ans, le 8 avril 1946**, l'électricité et le gaz, considérés comme biens communs, sont nationalisés.

Porteuse d'une avancée industrielle et sociale majeure qui a incontestablement changé et façonné le visage de la France au lendemain de la guerre.

Des centaines d'entreprises sont regroupées en deux établissements publics, EDF et GDF - l'une dédiée à l'électricité, l'autre au gaz - avec la mission commune d'équiper le pays et de fournir de l'électricité et du gaz dans tous les foyers.

Des milliers de salariés de l'énergie sont fédérés, avec la volonté d'œuvrer pour l'intérêt général, et motivés par les missions de service public au service des usagers, s'appuyant sur des choix modernes et solidaires : accès à l'énergie pour tous, péréquation tarifaire, sécurité d'approvisionnement...

Cette dynamique industrielle s'est accompagnée d'une unification des droits de l'ensemble de ces salariés,

notamment grâce à l'article 47 de cette même loi, qui annonçait la création d'un statut commun pour le personnel et des activités sociales. Cet article représente encore aujourd'hui un immense progrès social et démocratique.

La solidarité, la dignité et la justice sont les valeurs qui guident les choix politiques de nos organismes sociaux: l'ensemble des acteurs des Activités Sociales, élus et professionnels, n'ont eu de cesse en 75 ans d'imaginer et de développer une offre au plus près de vos besoins et de vos envies.

Accueil des étudiants :

Dans le cadre de l'accueil solidaire mis en œuvre à destination des étudiants et ayants droit. Dans le dernier bilan nous comptabilisons 914 demandes dont 538 Ayant Droit, pour notre CMCAS c'est 5 demandes.

Nous remercions le Territoire Centre qui a fait une campagne d'appels sortants (130 appels).

Clôture des comptes de l'exercice 2020

Dans le cadre des actions mises en place et développées en 2020, la CMCAS présente à la clôture de l'exercice un solde **d'un montant de 726 404,36 €**. Celui-ci est en augmentation par rapport à 2019. Cette augmentation s'explique par l'annulation ou le report de plusieurs activités du fait de la situation sanitaire.

Le total de bilan s'élève à **1 050 994,65 euros** et le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un résultat comptable excédentaire de **68 094,56 euros**.

Adoptée à l'unanimité

(17 Pour CGT, CFDT, CFE UNSA Energie)

Suivi des instances

ÉVADEZ – VOUS !

Le projet des 3 CMCAS du Territoire Centre :

Après un nouveau mois passé en confinement, où le quotidien a été encore une fois chamboulé pour nombre d'entre vous, votre CMCAS est présente à vos côtés et vous propose une offre sans précédent !

Afin de vous donner accès à la culture, aux sports et aux loisirs, tout en permettant de découvrir ou redécouvrir un site en proximité, vous avez l'opportunité de passer un petit séjour du **13 au 16 mai au village vacances de Chinon** .



LES ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour un tarif de référence de 150 euros, la participation des bénéficiaires sera de :

- Pour les adultes entre 28 et 69 euros
- Pour les jeunes de 14 à 38 euros

Ce séjour comprenant : l'hébergement pour 3 nuits, les repas du soir, les activités (Cani-rando, Equitation, divers ateliers présents sur le centre). **Les activités proposées sur le Village Vacances de Chinon en lien avec votre séjour sont intégralement prises en charge par les Activités Sociales (CMCAS et CCAS).**

SLVie 7 :

Pendant le confinement des Elues de la SLVie 7 ont rendu visite à un bénéficiaire à l'occasion de ses 100 ans. Cet anniversaire donnera lieu à un article dans le prochain eMAG 28-45.

Sollicitations d'un magasin alimentaire pour pouvoir organiser une vidéoconférence afin de présenter son activité à nos bénéficiaires. En cas d'affiliation du bénéficiaire à ce magasin, il devra verser une cotisation à hauteur de 100 euros par an et donner 3h de son temps. Refusée à l'unanimité

(18 Contre CGT, CFDT, CFE UNSA Energie)

Elections des administrateurs de la CMCAS

Les élections des administrateurs de la CMCAS auront lieu aux dates suivantes :

- vote par correspondance à partir du **11 novembre 2021**
- **16 au 23 novembre 2021** vote électronique

Les Assemblées Générales

Dans le but de favoriser le présentiel et la rencontre avec les bénéficiaires, les Assemblées Générales de SLVie sont reportées au début du mois de septembre :

- 16 septembre pour la **SLVie 7**
- 14 septembre pour la **SLVie 6** à partir de 16h salle des Mallerets
- **Les SLVie 1, 4 et 5** fixeront leur date lors de la prochaine réunion de leur bureau.

Il est de ce fait proposé de reporter **l'Assemblée Générale de la CMCAS au 30 septembre 2021.**

Hébergement de la CMCAS

Le propriétaire (ENGIE) a informé le président de la CMCAS de la fin de l'occupation du siège de la CMCAS Chartres-Orléans en septembre 2022 et que c'est le dernier délai pour rendre le site.

D'ici la fin du bail, le bailleur (GRDF) souhaite mettre en place l'accord moyens bénévoles et facture à la CMCAS le loyer 2021 à 27000€ au lieu des 7000€ avant l'accord.

La délégation CGT propose de rencontrer GRDF pour indiquer que nous avons pris acte concernant le bail. Les délégations CFE UNSA Energie et CFDT font part de leur disponibilité pour participer à cette rencontre.

Mandatements au CA de la CMCAS

Mandatement pour la CGT :

M. Franck RAVIN remplace M. Alexandre MANSUY au Conseil d'Administration

M. Franck RAVIN remplace M. Jean-Claude BAPTISTE en tant que trésorier général et au bureau de la CMCAS

M. Jean-Claude BAPTISTE remplace Mme Pascale BARBE en tant que trésorier adjoint et au bureau de la CMCAS.

Colonies de vacances été 2021

Dans le cadre de notre convention de partenariat avec le Secours Populaire Français (SPF), deux places sont offertes par la CCAS. La délégation CGT propose, comme chaque année, d'abonder ces deux places par deux places supplémentaires sur les fonds propres de la CMCAS, à offrir soit à des jeunes du SPF, soit à des jeunes de familles des IEG en difficultés.

Adoptée à l'unanimité

(18 Pour CGT, CFDT, CFE UNSA Energie)



Pêche

Demi-journées Float-tube

Venez partager un moment convivial autour de la pêche en float-tube. La section ne fournit pas le matériel. Sécurité : Port d'un gilet d'aide à la flottabilité par pêcheur obligatoire + sifflet d'alerte pour les enfants .

Les 19 juin, 9 et 23 juillet, 20 août ainsi que les 3 et 18 septembre



6 PLACES



8 H 15

ÉTANG CENTRALE DE DAMPIERRE



10 JOURS

AVANT L'ACTIVITÉ

Du juin à sept 2021

Tarif :

OD / AD 5 €

Ext : 5 €



SLVie 6

Loisirs créatifs

Chaque enfant est un artiste, laissez sa créativité s'exprimer ! Votre enfant aime les activités manuelles ? Et il s'en donne à cœur joie !

Imagination, création vont naître dans l'esprit de vos enfants au cours de cette activité sur le thème de "l'été".



12 PLACES
DE 7 À 12 ANS



DE 14 H À 16 H

SALLE MALLERETS (DAMPIERRE)



22 JUIN 2021

30 juin 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS



SLVie 6

Pêche aux silures de nuit

Le vendredi 23 Juillet, 14h00 installation. Pêche de nuit à 3 cannes maximum équipées d'hameçons de grandes tailles destinés aux silures. Un barbecue commun sera allumé pour le repas du samedi soir (à charge de ramener votre repas). Samedi 24 juillet, à 12h00 réalisation du bilan des prises. La section ne fournit pas le matériel.



15 PLACES



14 H

ÉTANG CENTRALE DE DAMPIERRE



19 JUILLET 2021

Du 23 au 24 juillet 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Enduro carpe 72h

Coup d'envoi à 15h00 le vendredi et une fin à 15h00 le dimanche. Attention 10 équipes seulement avec deux cannes par personne.

Chaque participant repartira avec un lot et l'équipe qui finira la première repartira avec le trophée qui sera à remettre en jeu l'année suivante.



15 PLACES



14 H

ÉTANG CENTRALE DE DAMPIERRE



19 JUILLET 2021



Du 3 au 5 sept 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	14 €	20 €	24 €	26 €	28 €	30 €	32 €	34 €	40 €

Les jeudis de Sury

Différents thèmes vous seront proposés, ainsi que la possibilité de vous réunir pour une partie de cartes ou de pétanque.

Les 9 septembre, 14 octobre, 4 novembre ainsi que le 9 décembre.



50 PLACES



11 H

SURY AUX BOIS



LE LUNDI AVANT LA DATE DE L'ACTIVITÉ



De sept à déc 2021

Tarif :	OD / AD : 13 €	Ext : 15 €
---------	----------------	------------

Moto à Serbonnes

Découverte de la région par des balades culturelles et touristiques à moto autour de Serbonnes, visite de Provins et Fontainebleau et des environs.

Un circuit différent tous les jours.



40 PLACES



9 H

CMCAS CHARTRES-ORLÉANS



4 AOÛT 2021



Du 10 au 13 sept 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
2 NUITS	61 €	74 €	82 €	86 €	90 €	94 €	98 €	105 €	115 €
3 NUITS	90 €	108 €	119 €	125 €	131 €	137 €	143 €	149 €	167 €



SLVie 5

Matinée karting

Formule course individuelle 30 minutes, 10 minutes d'essai + 20 minutes de course. Après tous ces efforts un verre de l'amitié sera partagé entre les participants.



20 PLACES
A PARTIR DE 16 ANS



9 H 15
KARTING ST-BENOIT-SUR-LOIRE



1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Le 11 septembre 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	20 €	28 €	34 €	37 €	40 €	43 €	46 €	48 €	57 €



SLVie 6

Journée à Yèvre-le-Châtel

La matinée sera consacré à la découverte organisée de la ville de Yèvre-le-Châtel son histoire, ses monuments. Repas du midi dans un restaurant, spécialités locales. Après-midi, visite commentée du musée du Safran.



30 PLACES



9 H 30
À YÈVRE-LE-CHÂTEL



13 AOÛT 2021

Le 11 septembre 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	16 €	23 €	27 €	30 €	32 €	34 €	36 €	38 €	45 €



Pensionné.e.s

Séjour Saint-Cyprien

Dans le cadre des Régions Proposent, nous vous invitons à la découverte des Pyrénées Orientales « entre mer, plaine et montagne »

Le programme peut être amené à quelques modifications en fonction des aléas sur place.



50 PLACES



7 H 00
CMCAS CHARTRES-ORLÉANS



6 AOÛT 2021

du 12 au 19 sept 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	457 €	497 €	524 €	537 €	550 €	564 €	577 €	590 €	630 €

Taquiner les poissons

Envie de découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la pêche ? Vos enfants peuvent emmener leur canne à pêche sinon le matériel sera prêté par la section. Un atelier montage de ligne est proposé à vos enfants à partir de 13h30 ! L'activité se terminera par un goûter offert par votre CMCAS.



15 PLACES
A PARTIR DE 6 ANS



13 H 30
ÉTANG CENTRALE DE DAMPIERRE



8 SEPTEMBRE 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS



Le brame du Cerf

Un évènement grandeur nature à ne pas manquer au début de l'automne, le brame du cerf ! Faites le plein d'émotions tout en apprenant à connaître et à respecter l'animal et son environnement au cœur de la Sologne.



20 PLACES



18 H
DOMAINE DE CIRAN
À MÉNESTREAU-EN-VILLETTE



3 SEPTEMBRE 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS



Découverte d'Orléans

Vous pourrez redécouvrir les charmes des bords de Loire, la vieille ville qui est aujourd'hui métamorphosée : pimpante, chatoyante et animée ! Une belle journée en perspective avec un repas le midi au restaurant.



30 PLACES



9 H 30
PARVIS DE LA CATHÉDRALE ST-CROIX



6 AOÛT 2021



coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	19 €	28 €	33 €	36 €	39 €	41 €	44 €	47 €	55 €



Les 100 ans de Maurice LELIEVRE

Quand je viens rencontrer Maurice, il y a une quinzaine d'années que je ne l'ai pas vu, je suis surpris de voir que Maurice a très peu changé.

Son élocution est claire et son esprit toujours aussi vif. Il conduit toujours sa voiture. Il me décrit le programme d'une journée ordinaire.

- Lever à 7 h et après son petit déjeuner, réalisation de ses tâches ménagères et préparation de son repas de midi,
- L'après-midi, après une petite sieste, petit tour en voiture en emmenant une voisine dans les environs de Saint-Cyr-en-Val,
- Une fois ou deux par semaine, il fait ses courses chez les commerçants de Saint-Cyr-en-Val ou au marché.

Né le 8 avril 1921 à Orléans, il grandit à Fleury-les-Aubrais.

Son père « cheminot » travaille en équipe 3x8.



Il obtient son certificat d'étude à 12 ans et commence son apprentissage à 13 ans comme mécanicien auto. Il complète sa formation par des cours du soir et devient compagnon à 16 ans. En juin 1940, l'invasion arrête son activité de mécanicien auto. Il est embauché à l'Union Hydro-Electrique qui alimente en électricité les chemins de fer. Détenteur des permis de conduire poids lourd et transport en commun, en 1941 la société lui demande de rejoindre la Région Parisienne à Vitry-sur-Seine. Marié en 1942, Maurice et son épouse auront deux filles.

En 1946, il connaît la Nationalisation et contribue au développement du réseau transport comme monteur. Pendant 20 ans, il travaille sur les lignes à très hautes tensions de 220 à 400 000 volts. Il gravit les échelons de la hiérarchie pour finir à la direction du sous-groupe comme ingénieur. Membre actif de la CGT, il participe à de nombreuses commissions pour défendre les intérêts du personnel. Avec beaucoup de véhémence, il défend toujours ses convictions. En 1976, après trente-cinq ans en région parisienne, il vient s'installer, pour la retraite, à Saint-Cyr-en-Val.

En novembre 2020, touché par la COVID, il bénéficie d'une hospitalisation à domicile. Il en guérit sans séquelles importantes.

La COVID l'a isolé socialement. Maurice regrette de ne pas pouvoir participer aux activités que la CMCAS développent tels que les repas de retraités où il pouvait retrouver des collègues. Il a apprécié la visite de Claudie et Stéphanie qui étaient venues lui souhaiter son anniversaire au nom de la CMCAS et lui offrir quelques présents.

Nous nous sommes quittés en nous promettant de nous revoir régulièrement.

Merci Maurice.



RÉSEAU LIEN SOCIAL ET SOLIDAIRE : APPEL AUX BÉNÉVOLES

Dans cette période difficile où l'isolement à cause de la crise sanitaire s'est développé, il est important de retisser le lien social entre les personnes isolées et nos Activités Sociales. La solidarité prend tout son sens quand nous pouvons aider un bénéficiaire qui exprime des besoins.

Les objectifs du Réseau de Lien Social et Solidaire sont de répondre aux actions prioritaires telles que :

- Rompre l'isolement
- Améliorer l'accompagnement social
- Favoriser le lien social dans la proximité
- Favoriser le maintien à domicile
- Aider à la mise en œuvre de modalités solidaires vers :
 - Les personnes âgées, dépendantes, malades,
 - Les personnes en situation de handicap
 - Les agents en situation précaire
 - Les personnes en sortie d'hospitalisation
 - Les situations de maltraitance

Si vous disposez d'un peu de temps, si vous aimez les rencontres, si vous voulez mettre en pratique votre solidarité, rejoignez le Réseau de Lien Social et Solidaire.

Avec qui ?

Les bénévoles, les Elus de SLVie et de la CMCAS, les Professionnels de la CCAS se mobilisent pour être acteurs de proximité.

Comment ?

Le rôle des bénévoles visiteurs consiste :

- A assurer des visites en binôme auprès de ce public
- A déceler les besoins et à les signaler aux acteurs requis
- A apporter une aide complémentaire et dynamique à l'autonomie
- A garantir un lien durable et référent
- A participer à des réunions d'information pour un partage des rencontres et acquérir des informations nouvelles

Le Groupe de Pilotage se réunit régulièrement pour faire le point sur les visites effectuées, les difficultés rencontrées et l'impulsion d'autres activités.

Pour nous rejoindre, inscrivez-vous en contactant votre SLVie, la CMCAS ou la responsable de la Commission Santé Solidarité Handicap : Claudie COLLIOT tél. : 06 81 62 34 77





SLVie 6

Repas décentralisé Giennois

A la découverte de Bourges et ses environs.

Lors de cette journée vous aurez l'occasion de faire une visite guidée des marais, de vous restaurer au Caraqui, situé dans le marais, puis de visiter la Cathédrale Saint Etienne et pour finir, une visite guidée en petit train du quartier ancien de Bourges.



30 PLACES



7 H 30

PARKING E DU CNPE DE DAMPIERRE



13 AOÛT 2021

Le 21 septembre 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	19 €	28 €	33 €	36 €	39 €	41 €	44 €	47 €	55 €



SLVie 6

Journée vélo en famille

Partir une journée pour l'aventure ? quoi de mieux que de s'échapper à vélo en famille !

Nous vous proposons de changer notre mode de vie, une journée, pour le plus grand bonheur de notre belle planète, et de partager ces moments conviviaux après quelques coups de pédales !

A vos selles !



30 PLACES



8 H 30

PARKING DU PONT-CANAL DE BIARE



10 SEPTEMBRE 2021

Le 26 septembre 2021

Tarif :	OD / AD 5 €	Ext : 10 €
---------	-------------	------------



Pensionné.e.s

Sports à Super Besse

Différents sports vous seront proposés, tels que rando pédestre et VTT, luge d'été, parc Aventure ...

En plus nous nous retrouverons tous ensemble pour certains moments plus culturels et gastronomiques. Séjour à l'institution en pension complète.



30 PLACES



11 H 30

AU CENTRE SUPER BESSE



23 AOÛT 2021

du 28 sept au 1^{er} oct 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	93 €	133 €	159 €	172 €	186 €	199 €	212 €	225 €	265 €

Rallye 2CV en Touraine

Après un repas, embarquez dans votre 2 CV par équipe de 4 pour trouver votre route qui vous mènera au travers d'Amboise, du vignoble tourangeau et de la campagne ligérienne.



30 PLACES



9 H
CMCAS CHARTRES-ORLÉANS



8 SEPTEMBRE 2021



Le 2 octobre 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	31 €	45 €	55 €	59 €	64 €	68 €	73 €	77 €	91 €
ENFANT -15 ANS	25 €	35 €	43 €	46 €	50 €	53 €	57 €	60 €	71 €
ENFANT -8 ANS	16 €	22 €	27 €	29 €	31 €	34 €	36 €	38 €	45 €

Rolling Woman

Un spectacle, seule en scène et en chaise roulante pour Marielle Rivière, auteure et comédienne. Rolling Woman est une tragi-comédie en treize tableaux.

Une exposition «**Octobre Rose**», un débat suivi d'un cocktail dinatoire.



60 PLACES



17 H
SALLE LES MALLERETS
CNPE DAMPIERRE



21 SEPTEMBRE 2021



Le 2 octobre 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Accueil nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver à la Centrale de Dampierre, à Enedis, à Engie ou au RTE, embauchés ou apprentis, nous vous invitons à partager un moment pour vous présenter et échanger autour des Activités Sociales de la CCAS et de la CMCAS Chartres-Orléans.

Nous terminerons ce moment avec un apéritif dinatoire.



30 PLACES



17 H 30
SALLE LES MALLERETS
CNPE DAMPIERRE



24 SEPTEMBRE 2021



Le 13 octobre 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS



Choix du jouet de Noël 2021

Un cadeau sera offert à tous les enfants de 0 à 12 ans (nés entre 2009 et 2021).

Une nouveauté cette année, pour ceux de 13 à 17 ans, le LoisiChèque (un cadeau 100% culturel (cinéma, lecture, musique, musée...)). Si un bébé doit arriver avant décembre 2021, n'oubliez pas de passer commande pour lui.

Le moment est venu pour les lutins de commencer à travailler pour pouvoir remplir la hotte du Père Noël. Cette année le choix du jouet se fait directement en ligne via « Mes Activités ».

Votre enfant peut effectuer son choix dans l'ensemble des jouets proposés, quelle que soit sa tranche d'âge, précision, le chèque Loisirs ouvert à partir de 11 ans.



9 JUILLET 2021



LE SITE
"MES ACTIVITÉS"

Jeunesse



Le 21 juin 2021

Action Lecture 2021



Jeunesse

La CMCAS offre un livre à tous les enfants de 0 à 12 ans !

La lecture est importante, agréable et précieuse, elle ouvre des portes vers des mondes magiques ou imaginaires, et fait voyager nos enfants !

Ayant rencontré des problèmes techniques, notre partenaire Chantelivre n'a pas pu réaliser les vidéos de pré-sélection. Ce sont les membres de la commission Jeunesse qui ont participé à ce choix pour vos enfants. Une Newsletter vous informera des modalités de cette distribution.

21 juin 2021

Fêtons notre liberté retrouvée



SLVie 5-7



200 PLACES



25 JUIN 2021



DE 10 H À 18H L'ÉTANG DE SURY & SALLE DE LA CARBONNIÈRE

Venez partager une journée champêtre pour fêter **une liberté retrouvée** ainsi que les 75 ans des IEG en pleine nature.

3 juillet 2021

Un **repas Réunionnais** sera proposé sur place le midi, ensuite vous pourrez vaquer aux différents stands découvertes tels que : poney, pêche, cirque, mini ferme, présents sur place pour vous faire passer ainsi qu'à votre famille un bon moment de détente dans un cadre très sympathique.

Venez également lors de cette journée troquer ou vendre avec vos collègues. Réservez votre table pour la petite **brocante culturelle** où vous pourrez proposer à la vente ou troquer vos livres, disques, DVD, jeux et jouets.

Entrée gratuite

REPAS		BROCANTE
ENFANT -12 ANS	GRATUIT	3 € LA TABLE (REVERSÉE AU SECOURS POPULAIRE)
OD / AD	5 €	
EXT	15 €	

Repas et visite de la ferme

Venez partager un moment convivial autour d'un bon repas du terroir dans une ferme chaleureuse en Sologne ! Vous visiterez ensuite son exploitation agricole et toutes ses activités. Une visite inoubliable !



30 PLACES



10 H
CMCAS CHARTRES-ORLÉANS



30 JUILLET 2021

SLVie 7



Le 23 septembre 2021
Le 28 septembre 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	9 €	13 €	15 €	16 €	18 €	19 €	20 €	21 €	25 €



PERMANENCES

Réouverture partielle des points d'accueils CCAS De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

CHARTRES :

Technopolis 2
6 rue Blaise Pascal
28 000 Chartres
Les mardis et jeudis

ORLÉANS :

64, Bd Alexandre Martin
CS 45716
45057 ORLÉANS CEDEX 1
Le mardi

SLVie Loiret-Est Dampierre

(Accueil ponctuel)
De 10h à 12h et 13h à 16h
Le jeudi

Vous pouvez également nous joindre par
téléphone du :

**Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00 au 09 69 36 14 00**

Ou via votre espace activ sur ccas.fr rubrique
contactez-nous



Permanences uniquement sur RDV
par téléphone au 02 34 28 22 10

Vous ne souhaitez pas vous déplacer ?
demander à être rappelé

Orléans : antenne CAMIEG 35, avenue de Paris

Chartres : Technopolis 2 - 6 rue Blaise Pascal
Les 21 septembre et le 16 novembre 2021

SLVie Loiret Est – Dampierre :
Les 14 septembre, le 12 octobre et le 9 novembre 2021

Toujours à vos côtés !

Dans ce contexte si particulier, la Camieg assure ses activités
d'accueil et adapte ses actions de prévention.

Ainsi, vous pouvez toujours **prendre rendez-vous pour
rencontrer nos conseillers en antenne ou en permanence
extérieure.**

Vous pouvez également contacter **la Camieg** pour toute ques-
tion concernant les remboursements de soins ou un dossier
d'affiliation par courrier ou par téléphone :

CAMIEG
92011 NANTERRE CEDEX
08 06 06 93 00*

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

* Service gratuit + prix d'appel



**Habitation, Auto, 2 roues, Scolaire, Chasse,
Chiens/chats, Voyage, Juridique, IDCP,
CSMR, Dépendance, Obsèques**

Permanences téléphoniques ou en Visio (pour les bénéficiaires équipés) ou physiques
Une question ? Besoin de renseignements sur une assurance, contactez votre accueil
de proximité pour prendre RDV avec notre **Chargé d'Affaires Assurances.**

Tél. : 09 69 36 14 00

Via votre Espace Activ– Rubrique Contactez-nous/domaine Assurances Prévoyance



ENTRE NOUS : BAFA ET BAFD

Encadrement : prenez en main l'avenir des Activités Sociales

BAFA, BAFD, encadrement de centre de vacances... Expression de l'engagement bénévole des électriciens et gaziers **Par et Pour** leurs collègues et leur famille, le dispositif "Prenez le relais" vise à inciter les salariés de la branche des Industries Electriques et Gazières (IEG) à s'investir dans nos Activités Sociales.

Encadrer des colos ou un centre de vacances, ça vous dit ? Avec les formations "Prenez le relais" dispensées par l'Institut de formation, de recherche et de promotion (Iforep), organisme des Activités Sociales de l'Energie, c'est possible, quel que soit votre métier de base.



"Prenez le relais" est une véritable mission

éducative enrichie par les valeurs portées par les organismes sociaux des Industries Electriques et Gazières (IEG) en lien avec l'éducation populaire. Le dispositif mis en place par les Activités Sociales et l'Institut de formation, de recherche et de promotion (Iforep) comporte un éventail de formations adaptées aux souhaits d'engagement de chaque agent. Vous pouvez envisager une implication ponctuelle, comme développer sur un centre de vacances des interventions sportives ou culturelles que vous maîtrisez. Vous pouvez également encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) ou encadrer un centre adultes et familles. Skippeur, intervenant bénévole, responsable de centre, animateur..., les formations sont ouvertes à tous les agents qui en font la demande, à l'issue d'un entretien avec un responsable de leur CMCAS. Pour les candidat.es retenu.es par la CMCAS, la formation est prise en charge.

Concernant l'accueil en centres jeunes :

La formation BAFA comporte trois étapes sur une période maximale de 30 mois.

Il faut être **âgé de 17 ans au 1^{er} février 2022** :

- Formation générale (10 jours)
- Stage pratique (14 jours)
- Session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours).

Pour les centres adultes :

Une formation de responsable adjoint est proposée à l'issue d'un entretien avec le président de la CMCAS d'appartenance.

Ce sont surtout les motivations et le dynamisme du candidat qui comptent. Il faut avant tout avoir envie de faire perdurer nos Activités Sociales en ajoutant sa pierre à l'édifice.

Pourquoi pas vous ?

Changez d'univers et rejoignez les équipes qui encadrent dans les A.S. !

Pour suivre votre formation sous conditions, vous devez faire parvenir une demande sur papier libre (CV, lettre de motivation) au plus tard fin août 2021 à :

CMCAS Chartres-Orléans
64 boulevard Alexandre Martin – CS 45716
45057 ORLEANS Cedex 1

Les aides Action Sanitaire Sociale ouvertes à tous

Les Activités Sociales de l'Energie ont mis en place un innovant éventail d'aides sociales et solidaires.

Ces prestations sont financées par le Fond National d'Action Sanitaire et Sociale du Comité de Coordination des CMCAS (FASS). A ce choix de politique nationale, votre CMCAS attribue certaines aides et prestations complémentaires sur ses fonds propres. Le versement de celle-ci est soumis à une réglementation CCAS, aux orientations du CA de la CMCAS, à l'instruction et au contrôle du dossier par le service Action Sanitaire et Sociale puis à la validation du Conseil d'Administration de la CMCAS. L'ensemble des dossiers d'aides est étudié pour avis et décision par la Commission Santé Solidarité Handicap (CSSH) qui a lieu une fois par mois dans votre CMCAS. Certaines prestations donnent un avantage fiscal de 50% de crédit d'impôt sur le montant restant à votre charge.



Pour Qui ?

- Agents statutaires des IEG, actifs et inactifs
- Personnels conventionnés de la CCAS soumis à la Convention Collective Nationale du personnel permanent non statutaire.
- Personnels en CDI dans une entreprise de la branche des IEG, de la CMCAS ou de la CCAS sur la durée du contrat.
- Personnels en CDD (contrat en alternance, stagiaire en formation professionnelle) dans une entreprise de la branche des IEG, de la CMCAS ou de la CCAS sur la durée du contrat.
- Saisonniers dans une entreprise de la branche des IEG, de la CMCAS ou de la CCAS sur la durée du contrat.
- Ne sont pas concernés les intérimaires et les prestataires.

Comment ?

En adressant vos demandes d'aide à la CMCAS sous réserve qu'au préalable, vous ayez effectué les démarches auprès des différents organismes habilités à vous en attribuer. Du point de vue règlementaire, vous devez impérativement effectuer vos démarches dans l'ordre suivant :

1. **Application du droit commun** (Action Sanitaire et Sociale des branches de la Sécurité Sociale et des collectivités locales) : renseignez-vous auprès de la Sécurité Sociale
2. **Application des droits statutaires** (Accords de branche et d'entreprises des IEG, droits CAMIEG et MUTIEG) : renseignez-vous auprès de votre employeur
3. **Application des droits Activités Sociales** (Aides et prestations Action Sanitaire et Sociale financées par le Fonds d'Action Sanitaire et Sociale) : renseignez-vous auprès votre CMCAS

Retrouvez l'ensemble des renseignements et formulaires sur le site de la CMCAS, auprès des antennes et de vos SLVie. Si vous avez besoin d'être accompagné(e), n'hésitez pas à faire appel aux professionnels des Activités Sociales.





Connaissez-vous les prestations pour les jeunes ?

Pour aider les enfants et les jeunes à préparer leur avenir, qu'il s'agisse de participer à leur éducation, à renforcer leurs connaissances, à faciliter leur scolarité post-bac ou affronter l'entrée dans la vie active, les Activités Sociales de l'Energie vous proposent suivant votre situation.

- **Aide à l'Autonomie des Jeunes : Aide financière aux jeunes de 20 à 26 ans (ou 18 ans pour enfant unique ou dernier et seul enfant à charge)**
- **Aide Familiale à la Petite Enfance**
- **Aide à la Contribution de Vie Etudiante et de Campus**
- **Aide au Soutien Scolaire**
- **Cadeau de naissance**
- **Pack Santé Enfant**
- **Aide aux classes transplantées ou séjours linguistiques**
- **PASS Activ' Jeunes**
- **PASS Accueil de Centre de Loisirs sans Hébergement**



Connaissez-vous les prestations pour les adultes ?

Pour des raisons multiples vous n'osez pas demander de l'aide par la complexité du système administratif, ignorance de l'existence d'une prestation ou même volonté de ne pas recourir au service social, les Activités Sociales de l'Energie vous proposent suivant votre situation.

- **Aide à la Qualité de Vie**
- **Aide Séjour Neige**
- **Pack Santé Adulte**
- **PASS' Activ Adultes**



ET POUR TOUS...

- **PASS Culture** : Participer financièrement à la vie culturelle des bénéficiaires tout au long de l'année au rythme souhaité.
- **Aide Solidarité** : Aide gracieuse, non remboursable, qui est attribuée pour désamorcer des difficultés temporaires entraînant un déséquilibre du budget. Cette aide est ponctuelle et toujours circonstanciée (sur examen du dossier au cas par cas).
- **Aide au Convoyage des Adultes d'un séjour à dimension santé** : Participation aux frais de convoyage pour les personnes adultes partant en séjour Pluriel, Bleu ou Aînés.



Connaissez-vous les aides pour les personnes en situation de handicap ?



Les conditions relatives au projet de vie à toute personne handicapée relèvent d'un certain nombre de critères prenant notamment en compte la nature et l'importance des besoins au regard la prestation de compensation du handicap (PCH). Les Activités Sociales de l'Énergie suppléantes ou complémentaires les aides du dispositif de la maison Départementale des Personnes handicapées, et vous propose :

- **Aide à la Vie Domestique** : Aider financièrement les personnes en situation de handicap ou leur famille qui assurent eux-mêmes l'entretien courant, mais qui ont besoin d'aide dans la réalisation de tâches domestiques.
- **Aide aux Bénéficiaires Aidants Bénévoles** : Participation financière permettant aux aidants de disposer de moments de repos et d'accéder à des dispositifs de répit, d'accompagnement et de soutien préservant leur santé (recours temporaires à domicile, financements de formations spécifiques en vue de professionnalisation, ...)
- **Aide Technique** : Participation financière pour équiper les personnes en situation de handicap de systèmes techniques adaptés pour leur rendre la vie plus agréable et gagner en autonomie. Aides optiques, matériels informatiques, téléphone portable...
- **Aménagement du Logement** : Participation financière aux frais d'aménagement permettant le maintien à domicile ou l'amélioration de la sécurité et de l'autonomie de la personne en situation de handicap.
- **Aménagement Du Véhicule Et Surcoûts Liés Au Transport** : Participation financière aux dépenses d'aménagement du véhicule habituellement utilisé par la personne en situation de handicap. Entrent dans le cadre des surcoûts liés au transport : les déplacements liés à des activités de loisirs, culturelles, sociales ou sportives (hors activité professionnelle), assurés par un tiers ou supérieurs à 50 km aller/retour.
- **Assistance Animalière** : Participation financière sur les frais d'entretien, de vétérinaire, de garde, liés à l'attribution d'un chien guide d'aveugle ou d'un chien d'assistance éduqué par une structure labellisée.
- **Charge Spécifique** : Participation financière aux dépenses permanentes et prévisibles (achats de nutriments, protections...).
- **Charge Exceptionnelle - Volet 1** : Participation financière pour des surcoûts ponctuels et exceptionnels.
- **Charge Exceptionnelle - Volet 1 et Volet 2** :

Participation financière en cas de refus ou rejet de la MDPH.

- **Téléassistance Handicap** : Aide financière à un service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...).

Connaissez-vous les prestations pour les séniors ?

Informez les aînés et participez aux aides sociales auxquelles ils ont droit, fait partie des engagements des Activités Sociales de l'Énergie. En effet, avec l'âge, les dépenses liées à la dépendance et au logement augmentent souvent, alors que la pension retraite est parfois insuffisante. Pour optimiser la prise en charge, les Activités Sociales vous proposent différentes aides financières aux personnes âgées et à leurs familles, adaptées à chaque situation.



- **Aide au Retour à Domicile** : Prestation qui est attribuée aux retraités nécessitant une prise en charge spécifique, liée à une situation de fragilité particulière durant la période de convalescence après un passage en établissement de santé.
- **Plan d'Action Personnalisé** : Aides financières qui prennent en compte les attentes et les besoins de plus en plus diversifiés des retraités.
- **Aide aux Situations de Rupture** : Aide financière pour les services d'aides ménagères, courses, préparation des repas... au pensionné ayant subi une situation de rupture avec son conjoint (placement en établissement, hospitalisation ou décès).
- **Téléassistance** : Aide financière à un service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...).
- **Amélioration Habitat et Secours Hébergement Temporaire** : Prestations accordées pour répondre aux besoins ponctuels et variés, tels que des travaux dans le logement ou l'absence momentanée des aidants.
- **Pack Santé Séniors** : Apporter une aide financière aux personnes atteintes de maladie d'Alzheimer, démence, et maladies apparentées, pour le transport d'atelier de jour, d'aide humaine professionnelle (garde à domicile) et pour bracelet GMS.
- **Don aux Centenaires** : Un cadeau apporté dans le cadre du 100^{ème} anniversaire d'un bénéficiaire en pension directe.

A RETOURNER AVEC LE PAIEMENT AU SIÈGE DE LA CMCAS À ORLÉANS,
À L'ANTENNE DE CHARTRES OU DANS VOTRE SLVIE.

*Merci de remplir un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Chartres-Orléans par activité.
Pensez à mettre à jour vos informations personnelles (revenus, composition familiale)*

ACTIVITÉ CHOISIE :
DATE DE L'ACTIVITE: LIEU DE L'ACTIVITE:
NOM : PRÉNOM :
NIA : SLVie :
Email :
Tél Travail : Domicile :
Tél Portable :

Si transport en car, quand il est proposé, départ de :

NOM et PRÉNOM DES PARTICIPANTS : PARTICIPATION FINANCIÈRE :

OD :
AD :
Invité :
Invité :

Nombre de participants : Je joins un chèque de : €

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable, sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans (supports imprimés et site Internet).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans.

Pour valoir ce que de droit, Signature

Fait à :

Le :

A RETOURNER AVEC LE PAIEMENT AU SIÈGE DE LA CMCAS À ORLÉANS,
À L'ANTENNE DE CHARTRES OU DANS VOTRE SLVIE.

*Merci de remplir un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Chartres-Orléans par activité.
Pensez à mettre à jour vos informations personnelles (revenus, composition familiale)*

ACTIVITÉ CHOISIE :
DATE DE L'ACTIVITE: LIEU DE L'ACTIVITE:
NOM : PRÉNOM :
NIA : SLVie :
Email :
Tél Travail : Domicile :
Tél Portable :

Si transport en car, quand il est proposé, départ de :

NOM et PRÉNOM DES PARTICIPANTS : PARTICIPATION FINANCIÈRE :

OD :
AD :
Invité :
Invité :

Nombre de participants : Je joins un chèque de : €

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable, sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans (supports imprimés et site Internet).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans.

Pour valoir ce que de droit, Signature

Fait à :

Le :



SUIVEZ-NOUS ÉGALEMENT
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



RETROUVEZ NOUS SUR
CHARTRES-ORLEANS.CMCAS.COM